



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

plasturgie

Question écrite n° 85522

## Texte de la question

M. André Chassaigne interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la hausse des prix des matières et les ruptures d'approvisionnement pour les plasturgistes. Les professionnels de la plasturgie expriment une forte inquiétude concernant la situation actuelle des approvisionnements au regard des hausses très importantes des prix des matières. Alors que le baril de pétrole a vu son cours se stabiliser après une forte baisse, le prix des matières plastiques augmente et certains plasturgistes sont en situation d'arrêt de production pour cause de rupture d'approvisionnement. Comme le souligne la Fédération de la plasturgie et des composites, « les plasturgistes sont d'autant plus alarmés que la situation leur semble aussi imprévisible qu'incompréhensible. Ils sont actuellement dans l'incapacité d'anticiper. Les fournisseurs de matière ont réellement bénéficié de la nette baisse du coût du baril depuis l'été 2014, mais ils ne l'ont répercutée que partiellement sur leurs prix. Aujourd'hui, alors que le prix du pétrole est resté bas, ils augmentent le prix des matières. Dans le même temps, des ruptures d'approvisionnement apparaissent : alors que la demande globale est stable, voire morose, certains transformateurs de matière se retrouvent confrontés à des situations de reports de livraison, voire de ruptures d'approvisionnement ». Confrontés à la hausse des prix des matières, les PME et TPE qui constituent le tissu des plasturgistes sont fortement touchées et c'est l'ensemble de la filière qui se retrouve fragilisée. Aussi, il lui demande s'il compte intervenir auprès des fournisseurs et des acteurs de la filière pour ne pas mettre en danger l'avenir de nombreuses TPE et PME du secteur.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Chassaigne](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (5<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85522

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2015](#), page 5544

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)